

LCA et enseignement primaire LCA et classe de sixième

Fondements – Réflexion sur l'enseignement des LCA avant la 5^{ème}

Les textes officiels ne proposent pas de dispenser un enseignement de langues et cultures de l'Antiquité en classe de 6^{ème}. Celui-ci participe pourtant grandement au développement de la compétence I du socle commun et les LCA sont présentes dans les programmes des autres disciplines : en français quand on fait lire « les textes de l'Antiquité » ; en Histoire-Géographie où 50% du temps consacré à l'Histoire concerne « la civilisation grecque » et « Rome », en SVT où les élèves sont invités à découvrir le phénomène de la « métamorphose »... Ce sont autant d'entrées possibles pour développer des **projets transversaux** formateurs dans la classe aussi bien qu'en dehors de la classe.

Le rapport de l'IGEN (Rapport n° 2011-098, août 2011) déplorait le « caractère souvent décousu, accumulatif, peu progressif » des apprentissages en langues anciennes, alors que la **continuité des apprentissages** est fondamentale pour la réussite des élèves, raison pour laquelle les programmes du collège proposent une progression. Pour les langues anciennes, la progression pourrait, comme le préconise ce même rapport, s'ancrer dès la classe de 6^{ème} : les élèves commenceraient l'option à raison d'une heure par semaine à leur entrée au collège pour découvrir la *lingua romana*.

L'une des causes principales de l'échec scolaire tient, on le sait, à une maîtrise insuffisante du français. La connaissance des origines de notre langue favorise l'acquisition d'un lexique abstrait et le travail sur des structures complexes facilite la compréhension des textes aussi bien que l'entrée dans les activités d'écriture. Depuis les années 90, au sein de l'éducation prioritaire, le latin et le grec sont souvent envisagés comme « thérapeutiques ». On les enseigne au collège en ayant pour objectif de remédier aux difficultés diverses des élèves et de leur redonner confiance en eux. Et si l'enseignement des langues anciennes s'inscrivait davantage dans une démarche de **pré-médiation** que de re-médiation ? Une sensibilisation à l'école primaire pourrait aider les élèves à entrer plus aisément dans l'apprentissage de la langue française voire de tout autre langue étrangère enseignée. En effet, on le sait, la **démarche comparative** qui permet l'observation réfléchie de deux langues aide les élèves à mieux comprendre donc à mieux apprendre et assimiler.

Par ailleurs, à l'école élémentaire les élèves acquièrent une réelle autonomie qu'ils perdent, de l'avis de tous, trop souvent au collège. L'enseignement des langues anciennes, qui repose sur des **démarches d'investigation**, rappelant celles qui sont définies dans les programmes de sciences au collège, permet de poursuivre cet apprentissage de l'autonomie et de l'initiative.

Comme le montre le rapport de l'IGEN, l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité « a une **valeur d'intégration** dans les **ZEP** » et les « **zones rurales** ». En effet, il modifie l'image d'un collège, d'un lycée ou d'un réseau, et contribue à dynamiser les équipes qui travaillent en commun autour de thèmes fédérateurs. Aussi ces établissements sont-ils les premiers à offrir les deux options et l'on y voit naître de nombreux projets autour des LCA, dès la 6^{ème} voire le primaire dans les réseaux ECLAIR par l'intermédiaire de professeurs référents de lettres classiques qui interviennent dans les classes du premier degré. Les LCA repensées dans cette perspective participent à la mise en œuvre de **liaisons inter-degré.**

Marie-Laure Lepetit, IA-IPR, académie de Créteil

Résonances pédagogiques

1. Utiliser des récits mythologiques pour comprendre la formation des mots (proposition de l'académie de Créteil)

Objectifs

Les instructions officielles de l'élémentaire comme du secondaire mettent en avant la formation des mots, l'étymologie et l'orthographe. Savoir si un mot vient du grec ou du latin permet le plus souvent de savoir comment on doit l'écrire, le français étant, à la différence de nombre de ses voisins européens, une langue non simplifiée. La fréquentation de textes latins authentiques simples conduit à familiariser les élèves avec la langue mère du français, à mieux comprendre les subtilités (ou ce qui pourrait apparaître comme des difficultés) de la langue actuelle.

Liens avec les programmes du primaire et niveau(x) de classe concerné(s)

Les textes officiels rappellent que « L'étude de la langue française (vocabulaire, grammaire, orthographe) donne lieu à des séances et activités spécifiques. Elle est conduite avec le souci de mettre en évidence ses liens avec l'expression, la compréhension et la correction rédactionnelle. » (BO Hors série n°3 du 19 juin 2008).

L'acquisition du vocabulaire y est considérée comme déterminante, en ce qu'elle « accroît la capacité de l'élève à se repérer dans le monde qui l'entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu'il écoute et ce qu'il lit, et à s'exprimer de façon précise et correcte à l'oral comme à l'écrit. L'extension et la structuration du vocabulaire des élèves font l'objet de séances et d'activités spécifiques, notamment à partir de supports textuels intentionnellement choisis ; la découverte, la mémorisation et l'utilisation de mots nouveaux s'accompagnent de l'étude des relations de sens entre les mots.

Cette étude repose, d'une part, sur les relations de sens (synonymie, antonymie, polysémie, regroupement de mots sous des termes génériques, identification des niveaux de langue), d'autre part, sur des relations qui concernent à la fois la forme et le sens (famille de mots). Elle s'appuie également sur l'identification grammaticale des classes de mots. L'usage du dictionnaire, sous une forme papier ou numérique, est régulier.

Tous les domaines d'enseignement contribuent au développement et à la précision du vocabulaire des élèves. L'emploi du vocabulaire fait l'objet de l'attention du maître dans toutes les activités scolaires. »

En ce qui concerne l'orthographe, à laquelle on doit porter « une attention permanente », son apprentissage « repose aussi sur l'application des règles d'orthographe ou régularités dans l'écriture des mots (redoublement de consonnes, lettres muettes, finales de mots de grande fréquence). »

L'approche proposée ici est en lien avec la maîtrise du socle commun (palier 2, fin de CM2), et en particulier la compétence 1 (maîtrise de la langue française) :

« L'élève est capable de :

- s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis ;
- prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté ;
- lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte ;
- lire seul des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge ;
- lire seul et comprendre un énoncé, une consigne ;
- comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient ;
- dégager le thème d'un texte ;
- utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte (mieux le comprendre, ou mieux l'écrire) ;
- rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire ;
- orthographier correctement un texte simple de dix lignes - lors de sa rédaction ou de sa dictée - en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire ;
- savoir utiliser un dictionnaire. »

La connaissance de la formation des mots et de leur histoire permet un meilleur usage du vocabulaire et donc une acquisition plus sûre de plusieurs items. Les élèves apprennent la précision dans le choix

des mots, utilisent le vocabulaire adapté aux contextes et aux situations rencontrés, sont plus à l'aise dans la lecture oralisée (moins « hachée » si les mots sont reconnus) comme silencieuse (diminution des situations d'échec face au vocabulaire qui n'est pas connu grâce aux apports des racines et des préfixes et suffixes). L'écrit est plus solide car les formes sont comprises quand on les a fréquemment rapprochées du latin et du grec.

Le travail proposé concerne en priorité la **fin du cycle 3** (CM2) mais pourrait être envisagé, avec des adaptations, dans tout ce cycle.

Corpus

- Textes

- Hygin, *Fables*, CCLXX, XCII et XCVIII.
- Euripide, *Les Troyennes*, v. 924-933.

- Images :

- Peter Paul Rubens, *Le Jugement de Pâris*, 1632-1635, National Gallery, Londres
<http://www.nationalgallery.org.uk>
- Jean-Antoine Watteau, *Le Jugement de Pâris*, 1718-1721, Musée du Louvre, Paris
<http://cartelfr.louvre.fr>
- Louis Jean-François Lagrenée, *Le Jugement de Pâris*, 1758, The State Tretyakov Gallery, Moscou
<http://www.tretykovgallery.ru>
- François-Xavier Fabre, *Le Jugement de Pâris*, 1808, Virginia Museum of Fine Arts, Richmond
<http://www.vmfa.state.va.us>

Présentation de l'action

Il s'agit d'organiser l'intervention, dans les classes d'élémentaire, et en particulier du dernier cycle, d'un professeur de LCA du secondaire, comme on peut le faire dans certains réseaux de l'éducation prioritaire.

Dans le cadre d'une réflexion sur la maîtrise de la langue, le recours au latin et au grec va en effet permettre aux élèves, grâce aux apports lexicaux de ces deux langues, de construire des savoirs solides et organisés. L'observation minutieuse de ces textes ainsi que le travail d'investigation qu'ils nécessitent vont développer des réflexes de segmentation et d'analyse des mots propices à une amélioration des compétences d'orthographe et de vocabulaire.

On met à profit l'intérêt des élèves pour la mythologie, très vif à tous les âges, pour proposer des textes latins auxquels ils ne sont pas habitués. L'auteur Hygin, choisi pour la multitude de ses fables mythologiques ainsi que pour la simplicité de sa langue, permet de présenter plusieurs textes se référant au même personnage ou à la même légende. Un corpus d'images (cf. corpus) peut être utilisé en parallèle à l'observation des textes pour permettre une meilleure identification de la légende.

Le travail de compréhension globale qui est ensuite proposé s'appuie sur la grande quantité de noms propres, les mots latins transparents et le corpus d'images. Une fois les grandes lignes de la légende assimilées, on se concentre sur l'observation de la langue, et en particulier des prépositions latines, utilisées comme préverbes, ainsi que de quelques suffixes.

L'observation des formes puis leur classement permet de noter des constantes et de dégager certaines des règles d'évolution orthographique qui ont construit la langue française.

Le dispositif a aussi pour objectif de faciliter la liaison CM2-6^e et notamment d'habituer les élèves à la présence de plusieurs enseignants ayant des spécialités différentes, néanmoins complémentaires. Il permet de mettre en évidence le lien entre les domaines travaillés, qui se retrouveront au collège en tant que disciplines séparées. Pour cela, on peut également faire des parallèles avec les langues vivantes enseignées en primaire, y compris avec l'anglais, qui n'est pourtant pas une langue romane, parce qu'elles reprennent l'utilisation d'un certain nombre de prépositions latines (*in*, par exemple).

Focus

L'intervention proposée vise à développer les connaissances des élèves sur la légende de la guerre de Troie et à approfondir le travail sur les extraits latins pour parvenir à une séance d'observation raisonnée de la langue française.

Dans ce cadre, le court extrait suivant est soumis aux élèves :

Qui formosissimi fuerunt

Ceux qui furent les plus beaux.

[...]

2. Alexander Paris Priami filius et Hecubae, quem Helena secuta est. [...]

Hygin, *Fables*, CCLXX (extrait)

Il est issu d'une des nombreuses listes qui figurent dans les *Fables*. Il permet de mettre les élèves en contact avec le personnage de Pâris et de faire deviner facilement sa filiation grâce au mot *filius*, presque « transparent ». En faisant relever les noms propres et en mettant à profit les connaissances des élèves (complétées par des recherches le cas échéant), on peut réaliser un arbre généalogique minimal qui sera complété au contact des autres textes.

Un choix de représentations picturales (cf. corpus) est ensuite montré aux élèves. Il permet de faire un certain nombre d'hypothèses qui seront confirmées ou infirmées par la lecture du texte latin : identification des déesses grâce à leurs attributs, repérage de la pomme, idée du concours par exemple. Le titre des tableaux permet de plus à la classe de comprendre celui de la fable.

La fable XCII est proposée en deux parties : la première est présentée avec un début de traduction à compléter, la seconde sans traduction. Le mot manquant du premier paragraphe, *formosissima*, a déjà été mis en valeur et traduit au masculin pluriel dans le titre du court extrait précédent. La présence de la désinence *-a* et, surtout, le début de la phrase française à compléter permettent aux élèves de traduire sans difficulté ce féminin singulier.

La traduction et le parallèle avec le français (les élèves peuvent par exemple penser à « richissime ») rendent ensuite possibles l'identification du suffixe *-issim-* et le repérage des autres mots qui le contiennent dans la partie non traduite de cette fable. On peut alors saisir l'occasion pour travailler sur la notion de néologisme et proposer aux élèves de créer de nouveaux mots français contenant ce suffixe, pour les aider à se l'approprier.

<p>Paridis iudicium</p> <p>Jovis cum Thetis Peleo nuberet, ad epulum dicitur omnes deos convocasse excepta Eride, id est Discordia, quae cum postea supervenisset nec admitteretur ad epulum, ab janua misit in medium malum, dicit quae esset formosissima, attolleret.</p>	<p>Jupiter, lorsque Thétis se maria à Pélée, invita, dit-on, tous les dieux au banquet, à l'exception d'Éris, c'est-à-dire Discorde, mais celle-ci, quand elle fut arrivée ensuite et ne fut pas admise au banquet, y lança, du seuil, en plein milieu, une pomme que devait prendre, dit-elle, celle qui était ...</p>
<p>Juno, Venus, Minerva formam sibi vindicare coeperunt, inter quas magna discordia orta, Jovis imperat Mercurio, ut deducat eas in Ida monte ad Alexandrum Paridem eumque jubeat iudicare. Cui Juno, si secundum se iudicasset, pollicita est in omnibus terris eum regnaturum, divitem praeter ceteros praestaturum ; Minerva, si inde victrix discederet, fortissimum inter mortales futurum et omni artificio scium ; Venus autem Helenam Tyndarei filiam formosissimam omnium mulierum se in conjugium dare promisit. Paris donum posterius prioribus anteposuit Veneremque pulcherrimam esse iudicavit ; ob id Juno et Minerva Troianis fuerunt infestae. Alexander Veneris impulsu Helenam a Lacedaemone ab hospite Menelao Troiam abduxit eamque in conjugio habuit cum ancillis duabus Aethra et Thisadie, quas Castor et Pollux captivas ei assignarant, aliquando reginas.</p> <p>Hygin, <i>Fables</i>, XCII (texte intégral), traduction K. Juillien et F. Martin</p>	

Le professeur fait ensuite repérer les « petits mots » (on peut s'appuyer sur *in*, très facilement identifiable par les élèves, ou prévoir de donner le texte avec une typographie qui attire l'attention de la classe sur les mots sélectionnés) ainsi que ceux qui commencent de façon similaire (*postea* et *posterius* ; *a*, *ab*, *ad* et *admitteretur*). Le repérage en bleu dans le texte latin est proposé à titre indicatif : chaque professeur choisira, en fonction de ses besoins, de cibler l'observation sur un choix

restreint de prépositions et de préverbes, afin de ne pas « noyer » la classe dans une masse trop importante d'informations nouvelles.

Le recours au dictionnaire de langue française permet de trouver des mots dérivés (« postérieur », « postériorité » ou *post scriptum*, que les élèves ne connaissent souvent que dans sa version abrégée, par exemple) et d'en faire noter une sélection. Les termes seront choisis pour leur fréquence et leur utilité dans le cadre du cours, et la possibilité d'en faire comprendre le sens grâce à l'étymologie (le mot **conjonction**, par exemple, très utile en grammaire, peut être défini comme la jonction ou liaison de deux éléments l'un **avec** l'autre).

Pour s'assurer de la compréhension de la démarche, on propose un autre texte plus court, qui servira d'exercice d'entraînement ou d'évaluation : les élèves sont invités à y entourer des prépositions et des préverbes déjà observés dans le premier extrait, puis à proposer des mots dérivés différents de ceux qui ont été travaillés en classe. L'utilisation du dictionnaire permet à chacun de vérifier ses propositions avant de les soumettre au professeur.

Selon le degré de maîtrise et la rapidité de la classe, on peut proposer une sorte de question subsidiaire : identifier un préverbe qui n'a encore jamais été observé (*re-*) et deviner son sens grâce à un parallèle avec le français (faire / refaire par exemple).

Iphigenia Agamemnon cum Menelao fratre Asiae delectis ducibus Helenam uxorem Menelai, quam Alexander Paris avexerat, repetitum ad Troiam cum irent, in Aulide tempestas eos ira Dianae retinebat , quod Agamemnon in venando cervam ejus violavit superbiusque in Dianam est locutus. [...]	Alors qu'Agamemnon et son frère allaient à Troie, avec l'élite des chefs de l'Asie, rechercher Hélène, l'épouse de Ménélas qu'Alexandre Paris avait enlevée, une tempête, due à la colère de Diane, les retint en Aulide, Agamemnon ayant, à la chasse, porté atteinte à une de ses biches, et tenu à son égard des propos trop orgueilleux.
---	--

Hygin, *Fables*, XCVIII (extrait), traduction Jean-Yves Boriaud

La partie la plus délicate consiste à expliquer les modifications orthographiques qui se sont produites au niveau des « zones de friction » : une préposition qui se termine par une consonne (*ad*, *cum* ou *in*), utilisée comme préverbe avec un verbe commençant par une consonne, va créer un conflit : la première consonne va se modifier au contact de la seconde, par assimilation régressive, ce qui revient à un doublement : **adtollo* devient ainsi *attolo*. Faire prononcer ces mots permet de comprendre la raison du phénomène : il est très difficile d'oraliser distinctement **adtolleret* (fable CXII ci-dessus).

Ce phénomène, déjà observable en latin pour certaines consonnes (à côté de *admitteretur*, on trouve en effet *attolleret* et *assignarant*) s'est propagé au français, ce qui explique le grand nombre de mots commençant par *a-* et doublant la consonne suivante.

L'utilisation d'un dictionnaire de langue française permet d'opposer le doublement de consonnes dans les mots d'origine latine (préfixe *ad*, vers) et le non doublement en cas d'origine grecque (*alpha* privatif ou *apo*, loin de), ce qui explique que la consonne *p* soit doublée dans la plupart des cas sauf par exemple pour *a-pode* (« qui n'a pas de pied ») ou *apo-gée* (« loin de la terre »), puisque les deux prépositions grecques se terminent par une voyelle. Le sens, éventuellement compris grâce au contexte, permet la discrimination ; si, à l'inverse, le mot est observé à l'écrit, son orthographe va mettre l'élève sur la piste de son sens. On peut rappeler la conclusion très pragmatique suivante : les mots latins étant en nombre bien plus important que ceux qui viennent du grec, en cas de doute et en l'absence de possibilité de vérifier dans un dictionnaire, il vaut mieux doubler la consonne à l'écrit dans ce type de cas.

Il faut ensuite expliquer que les modifications consonantiques ne sont pas les seules : l'assimilation régressive amène des transformations vocaliques : la voyelle de *cum* s'ouvre pour devenir *o*. Ce phénomène permet de rapprocher *cum* et *conjugio* ou *convocasse*, que les élèves auront du mal à mettre en relation sans le guidage du professeur.

L'observation des mots à préverbe en *in* permet enfin de revenir sur une règle déjà bien connue des élèves : devant *p*, *b* ou *m*, le *n* devient *m*. Ce phénomène est visible en latin dans *imperat* et *impulsu*.

Pour approfondir ce travail dans les deux directions (mythologique et lexicale), on peut recourir à un texte grec.

L'observation de l'extrait suivant d'Euripide (*Les Troyennes*, v. 924-933) donne en effet la possibilité de travailler sur un autre type de noms propres : les déesses y sont pour deux d'entre elles désignées par un de leurs surnoms et pas par leur nom. La traduction permet aux élèves de reconnaître les promesses faites à Pâris et donc d'identifier leur auteur ; c'est l'occasion de compléter l'arbre généalogique qui a été entrepris au début de l'activité.

Ἔκρινε τρισσὸν ζευγὸς ὄδε τρισσῶν θεῶν·
καὶ Παλλάδος μὲν ἦν Ἀλεξάνδρῳ δόσις
Φρυξὶ στρατηγούνθ' Ἑλλάδ' ἐξανιστάναι,
Ἦρα δ' ὑπέσχετ' Ἀσιάδ' Εὐρώπης θ' ὄρους
τυραννίδ' ἕξειν, εἴ σφε κρίνειεν Πάρις·
Κύπρις δὲ τοῦμὸν εἶδος ἐκπαγλουμένη
δώσειν ὑπέσχετ', εἰ θεὰς ὑπερδράμοι
κάλλει. Τὸν ἔνθεν δ' ὡς ἔχει σκέψαι λόγον·
νικᾷ Κύπρις θεάς, καὶ τοσόνδ' οὐμοὶ γάμοι
ᾤνησαν Ἑλλάδ'·

Il a dû juger entre les trois déesses : Pallas proposait en récompense à Alexandre de conquérir la Grèce avec une armée phrygienne, Héra lui promettait, si Pâris voulait la choisir, qu'il régnerait sur l'Asie et l'Europe, Cypris fit valoir sa beauté, qui serait à lui, dit-elle, s'il lui donnait la palme. Vois, maintenant, ce qui en résulta. Cypris l'emporte, et mon hymen du moins sert la Grèce.

Traduction d'après Marie-Delcourt-Curvers, « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 1962.

En faisant retrouver dans le texte grec les noms propres mis en gras, on peut ensuite faire identifier certaines des lettres de l'alphabet et attirer l'attention sur leur équivalent en français : l'observation de Κύπρις et de Cypris montre que l'upsilon donne un y. De même celle de Ἦρα amène à comprendre le passage de l'esprit rude au h- français.

Ces particularités permettent de proposer un travail sur des problèmes orthographiques plus complexes : il devient en effet possible de comprendre ce qu'ont donné en français ὑπό et ὑπέρ et de trouver des mots dérivés commençant par hypo- ou hyper-.

L'usage du dictionnaire va permettre de compléter les propositions des élèves et de confirmer que les mots français identifiés sont des mots plus « difficiles », appartenant à un vocabulaire plus technique que ceux qui ont été trouvés dans le cadre de l'étude des textes latins.

Bibliographie et sitographie

Hygin, *Fables*, édition Jean-Yves Boriaud, Les Belles Lettres, C.U.F., 1997.

Euripide, *Tragédies*, tome IV, *Les Troyennes*, édition Louis Parmentier, Les Belles Lettres, C.U.F., 1925.

Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 1992.

Karine Juillien, collège Pablo Picasso, Champs sur Marne, François Martin, collège Victor Hugo, Noisy le Grand.

2. Projet « expérimentation de l'enseignement du latin en classe de 6^{ème} » (proposition de l'académie d'Orléans-Tours)

Problématique - Les raisons du projet :

Depuis plusieurs années, l'expérience positive du choix de l'option latin pour des élèves en difficultés et des élèves dyslexiques nous a donné l'idée d'ouvrir le champ de cette expérimentation : « latin en 6ème ».

Souvent considéré comme une discipline réservée aux bons élèves, le latin permet pourtant de valoriser des élèves démotivés, qui n'ont pas confiance en eux. Le commencer en 6ème nous semble un bon moyen de donner confiance aux élèves, à ce moment charnière de leur scolarité.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement (axe 1 : Les apprentissages et la réussite des élèves)

Objectifs généraux

Prendre en compte la diversité des élèves, de la difficulté à l'excellence, par des approches pédagogiques différenciées reposant sur le développement des compétences.

Élargir les horizons culturels des élèves en faisant plus appels aux ressources locales identifiées.

Aider les élèves et les familles à comprendre la cohérence des apprentissages, en renforcer l'interdisciplinarité entre l'enseignement des langues et cultures antiques avec les autres disciplines, notamment le français et l'Histoire Géographie et travaillant à la transférabilité des compétences.

Objectif opérationnel : travailler et faire acquérir les connaissances et compétences du socle commun.

- Améliorer la compétence 1: maîtrise de la langue française :
 - grâce à l'étymologie: comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient (palier 2) et les aider à enrichir leur vocabulaire et la maîtrise de l'orthographe lexicale (palier 2). Maîtriser quelques relations de sens entre les mots (palier 2) ;
 - par la pratique de la langue flexionnelle qu'est le latin, assurer une meilleure maîtrise de la syntaxe et de la grammaire (palier 2: Distinguer les mots selon leur nature et identifier les fonctions des mots dans la phrase - palier 3: maîtrise du français complexe: langage écrit soutenu, éléments du discours) ;
 - par le vocabulaire : les notions de racine, préfixe, suffixe associées aux prépositions latines (compréhension du principe de doublement de consonnes)
- Développer la compétence 5: la culture humaniste :
 - par l'étude des textes fondateurs et l'étude d'œuvres d'art antiques
 - en montrant l'influence de ces arts dans la culture européenne et en étudiant des œuvres du patrimoine.
- Développer la compétence 7: autonomie et initiative et la responsabilisation de l'élève par l'auto-évaluation

Il s'agit donc de satisfaire les exigences du socle, et d'établir des correspondances avec d'autres disciplines.

Les modalités d'organisation

Deux classes sont désignées, à titre expérimental. Les trois autres classes de 6ème sont des classes témoins.

Une heure de latin hebdomadaire obligatoire ajoutée à l'emploi du temps de ces deux classes de 6ème.

La progression est établie en fonction des pistes de travail commun avec d'autres disciplines (mathématiques, histoire-géographie, français) afin de rendre possible des activités et des travaux interdisciplinaires.

Le latin est intégré aux dispositifs d'aide et aux actions de remédiation.

Lien avec les programmes

• Français :

Concernant l'étude de la langue :

- La phrase simple

- Les classes de mots
- Les fonctions grammaticales
- La conjugaison du verbe (étude systématique, avec décomposition des formes en éléments)

Concernant les notions lexicales :

- La formation des mots : radical, préfixation, suffixation, composition, dérivation, familles de mots, initiation à l'étymologie

La lecture :

- Textes de l'Antiquité
- Initiation à la poésie
- Fables de Phèdre en comparaison avec celles de Jean de La Fontaine étudiées en cours de français.

La lecture de l'image :

Iconographie liée aux textes de l'Antiquité et à leur représentation.

Étude d'images fixes et animées (tableaux, photographies, publicité, extraits de films...), ainsi que de leurs différentes fonctions.

• Histoire des arts

Thématique « Arts, mythes et religions ». Œuvres d'art antique et moderne, portant principalement sur des figures mythiques.

• Histoire-géographie

La Grèce et Rome.

II – La civilisation grecque

Thème 1 – Au fondement de la Grèce : cités, mythes, panhellénisme

Connaissances : L'Illiade et l'Odyssee témoignent de l'univers mental des Grecs (mythes, héros et dieux).

Démarches : L'étude est conduite à partir d'extraits de l'Illiade et de l'Odyssee et de représentations grecques : céramiques, sculptures...

III- Rome

Thème 1 – des origines à la fin de la République : fondation, organisation politique, conquêtes

Démarches : l'étude s'appuie sur l'exemple de la conquête de la Gaule par César. (Le siège d'Avaricum)

Thème 2 - L'Empire : l'empereur, la ville, la romanisation

Connaissances : La romanisation s'appuie sur l'urbanisation sur le modèle de Rome, et sur la diffusion du droit de cité romaine sans faire disparaître la diversité religieuse et culturelle.

Démarches : L'étude est conduite au choix à partir d'une villa gallo-romaine.

L'étude est conduite à partir d'un exemple d'une ville romaine en Gaule.

Descriptif de l'action pédagogique proposée, progression envisagée :

1. Du latin au français, une histoire de famille :

Les mots latins du français.

Les notions de racine, préfixe, suffixe.

L'étymologie des mots mathématiques, scientifiques et de géographie, en lien avec les programmes de 6ème.

L'étymologie pour comprendre le vocabulaire de l'école, notamment la polysémie des termes communs à plusieurs disciplines.

Les familles de mots, à partir de mots latins transparents.

Passerelle : les ressemblances latin/ anglais (généalogie des langues indo-européennes et emprunts).

2. Les dieux gréco-romains, en association avec l'Histoire et le Français et en faisant le lien avec d'autres disciplines (les noms des dieux et héros à l'origine des noms des planètes, des jours, et à un vocabulaire varié).

Lecture de textes et d'images mythologiques

L'influence des mythes antiques dans la publicité, le cinéma, et la littérature.

L'observation de la phrase latine : les grands principes de fonctionnement de la langue flexionnelle afin de mieux comprendre la syntaxe française (correspondances cas-fonctions ; les terminaisons verbales)

3. Les héros, d'hier à aujourd'hui, en association avec le cours de français.

Lecture de textes et d'images mythologiques (suite)

L'influence des mythes antiques dans la publicité, le cinéma, la littérature (suite).

L'observation de la phrase latine : les grands principes de fonctionnement de la langue flexionnelle afin de mieux comprendre la syntaxe française (correspondances cas-fonctions ; les terminaisons verbales -suite)

4. Les fables, de Phèdre à La Fontaine.

5. La romanisation - Connaître sa région et son histoire :

Séquence menée autour des vestiges gallo-romains de la région et de la visite du Musée du Berry (Bourges : partie Gallo-romaine du Musée : maquette de la villa et vestiges gallo-romains : vaisselles, parures, mosaïques, stèles funéraires.)

Indicateurs et modalités retenus pour évaluer l'action

Fin de validation du palier 2 pour les élèves de 6ème (comparatif entre les classes sans enseignement du latin et les classes avec enseignement du latin).

Bilan lors des commissions de liaison en fin d'année de 6ème.

Début du renseignement des items du palier 3 (comparatif identique à celui de la fin de validation du palier 2)

Anne Burel, collègue Irène Joliot-Curie, Mehun-sur-Yèvre.

3. Le latin, une histoire de famille (Proposition de l'académie d'Orléans-Tours)

Objectifs

Les instructions officielles (Bulletin officiel n°3 1 du 27 août 2009) mentionnent que les allers et retours à travers l'histoire entre les mondes grec et romain et les mondes contemporains exercent l'esprit critique, favorisent la perception des permanences et des évolutions. Ainsi l'enseignement des LA rayonne-t-il vers les autres disciplines, scientifiques, historiques, linguistiques, artistiques.

De plus elles indiquent que l'étude du vocabulaire grec ou latin donne [...] lieu à une réflexion enrichissante sur le vocabulaire français, sa formation, son orthographe, sur les phénomènes de préfixation/suffixation... Les recherches étymologiques aident tout particulièrement à la prise de conscience de la fécondité de l'héritage des langues de l'Antiquité.

De ce fait, deux objectifs ont été retenus :

- appréhender les mots latins du français pour saisir la survivance de la langue latine dans la langue française. (Maîtrise de la langue).

- enrichir le vocabulaire des élèves de façon structurée à partir de réseaux de mots, notamment le lexique technique et scientifique des disciplines, par l'étude de l'histoire et de la formation des mots.

Liens avec le programme et niveau(x) de classe concerné(s)

Le niveau de classe ciblé est la classe de 6ème.

Il ne s'agit pas de commencer à traiter le programme de latin de cinquième mais de travailler des compétences transversales dans la maîtrise de la langue pour donner une cohérence aux apprentissages des élèves, à l'entrée au collège.

L'activité proposée correspond aux programmes de collège de sixième de français et d'histoire-géographie (Bulletin officiel spécial n° du 28 août 2008) et établit des passerelles avec d'autres disciplines (mathématiques, SVT et langues vivantes) :

Elle vise à mettre en évidence la cohérence des programmes de français et d'histoire de manière à permettre aux élèves d'entrer dans l'histoire de la langue française de ses origines à aujourd'hui.

Pour le programme de français :

L'étude du lexique vise à enrichir le vocabulaire des élèves de façon structurée à partir de réseaux de mots. Ces réseaux sont construits par le professeur à partir d'entrées lexicales choisies en relation avec les œuvres étudiées.

La lecture de textes latins, accompagnés de leurs traductions invite à revenir sur des notions grammaticales essentielles de la langue française (natures de mots et fonctions - les terminaisons verbales) et à comprendre les spécificités respectives des deux langues.

Pour le programme d'histoire :

Les élèves découvrent Rome

III- Rome

Thème 2 - L'Empire : l'empereur, la ville, la romanisation

Connaissances : La romanisation s'appuie pour l'urbanisation sur le modèle de Rome, et sur la diffusion du droit de cité romaine sans faire disparaître la diversité religieuse et culturelle.

Démarches : L'étude est conduite à partir d'un exemple d'une ville romaine en Gaule.

En liens avec les autres disciplines :

- le vocabulaire disciplinaire.
- le vocabulaire usuel en langue étrangère.

Corpus

Textes :

- Goscinny-Uderzo, Astérix et la rentrée gauloise, Editions Albert René 2003.
- YAK RIVAIS, « Des pépites latines dans le texte - dura lex sed lex », in L.F.H.É la sorcière, Ecole des loisirs, 1999.
- César, la Guerre des Gaules, I, 1.

Images :

Les villes gallo-romaines dans Le Tour de Gaule d'Astérix, Goscinny et Uderzo, Dargaud, 1965.

Carte de la Gaule : https://it.wikipedia.org/wiki/File:Map_Gallia_Tribes_Towns.png

Présentation de l'action

- Comprendre l'importance de la survivance du latin dans la langue française.

Par l'étude d'un texte de Y Rivais, classification des critères de reconnaissance d'un mot latin.

Comparaison entre le sens latin du mot et le sens qu'il a pris en français.

- Comprendre des principes de formation lexicale (étymologie).

La dérivation

La formation des mots français à partir des racines latines

Faire émerger le sens d'un mot à partir des éléments d'origine latine qui le constituent.

Dans un premier temps, à partir de mots disciplinaires, puis élargissement aux registres et au vocabulaire usuel.

- Comprendre des faits de langue française, par comparaison avec la langue latine.

- Rendre apparent le lien entre la langue et l'histoire de son territoire.

Sensibiliser aux évolutions phonétiques à partir de l'étude des noms de villes

Croiser texte et image pour en extraire des indices de compréhension du lien entre langue et histoire : étude de la carte de la Gaule et comparaison entre cette carte et la description de la Gaule par Jules César.

Prolongement envisageable : de la carte de la Gaule au temps de César à celle de la France et des pays voisins, aujourd'hui.

Focus

Lien entre les disciplines à l'entrée en 6ème dans le cadre de la liaison école-collège

En ce qui concerne les Langues et Cultures de l'Antiquité : rendre perceptible et sensible le lien et la continuité entre le latin et le français

Lien vers site académique pour la séquence détaillée : <http://lettres.ac-orleans-tours.fr>

4. Le latin comme passerelle entre les cycles et les disciplines – Liaison école / collège et interdisciplinarité LCA / français / histoire (Proposition de l'académie de Toulouse.)

Objectifs

"Assurer la continuité pédagogique entre l'école élémentaire et le collège et contribuer à l'acquisition par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture prévu par l'article L. 122-1-1, ainsi qu'à la mise en œuvre coordonnée des programmes" (article 36 du projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République), en utilisant les langues anciennes comme un support à un travail lexical en CM2 et en 6^{ème}.

Faire faire des langues anciennes en classe de 6^{ème} avant le choix et l'engagement dans l'option facultative en 5^{ème}, afin de s'engager en meilleure connaissance de cause, mais aussi de donner à tous, y compris ceux qui ne suivront pas l'option latin, une culture classique.

Renforcer la cohérence de l'enseignement de la culture antique entre la 6^{ème} et la 5^{ème} : l'élève croise des textes et des thèmes antiques qui se recoupent mais sont dispersés dans les programmes d'histoire, de français et de langues et cultures de l'Antiquité.

Lien avec les programmes

En français comme en histoire géographie, les programmes de 6^{ème} (BO n°6 du 28 août 2008) traitent de points qu'on retrouve dans les programmes de l'année de 5^{ème} en latin (BO n° 31 du 27 août 2009)

- En français, lecture de textes de l'Antiquité : *l'Illiade*, *l'Odyssée*, *l'Enéide* et *Les Métamorphoses*, et iconographie « liée aux textes de l'Antiquité et à leur représentation au fil des siècles »

- En histoire, « Au fondement de la Grèce : cités, mythes, panhellénisme », *l'Illiade* et *l'Odyssée* et Homère, « raconter un mythe grec », et « Rome, des origines à la fin de la République » : *l'Enéide*, la légende de Romulus et Rémus, la fondation de Rome.

- En latin 5^{ème}, « Représentations du monde », Des dieux et des hommes : Genèses et âges de l'humanité / dieux et héros grecs et romains ; « le citoyen, repères et valeurs », les temps héroïques, les fondements de l'identité romaine : légendes de fondation, Enée, Romulus.

Niveau(x) de classe concerné(s) : 6^{ème}

Présentation de l'action : Quatre grands thèmes sont au croisement des disciplines :

- Les origines du monde d'après Ovide
- Mythes divins et héroïques
- La geste d'Enée
- Romulus et la fondation de Rome

Pour les parcourir avec les élèves en développant les compétences requises dans chaque discipline, on proposera des travaux à la croisée des trois enseignements :

- des récits : lecture de récits antiques pour en produire en français dans le cadre des chapitres d'histoire, la compétence « raconter » étant particulièrement soulignée dans les nouveaux programmes (Enée et la fondation de Rome, un mythe) ;
- des mises en image : tableaux vivants illustrant des épisodes mythologiques, à identifier par les autres élèves (travaux d'Hercule, dieux dotés de leurs attributs...) ;
- de la lecture d'image : commenter en français, en histoire et en latin des œuvres antiques ou picturales en enrichissant le commentaire de chaque nouvelle lecture ;
- un travail sur la langue : l'étymologie latine ou grecque, la famille des mots clés du programme d'histoire.

Exemples d'activités :

Les exemples présentés ci-dessous se rattachent plus précisément au thème : "mythes héroïques".

A. Activité de grec au sein du cours de français : Comparer des traductions de textes du patrimoine antique.

Un exemple : **L'invocation à la Muse, dans l'*Odyssée* d'Homère.**

Le même travail pourra être proposé sur un autre extrait de l'*Odyssée*, ou sur tout autre texte antique étudié dans le cadre du cours de français.

Ἄνδρά μοι ἔννεπε Μοῦσα, πολὺτ'προπον, ὅς μάλα πολλὰ
 πλάγχθη, ἐπεὶ Τροίης ἱερὸν πτολίεθρον ἔπερσεν ·
 πολλῶν δ' ἀνθρώπων ἴδεν ἄστεα καὶ νόον ἔγνω,
 πολλὰ δ' ὅ γ' ἐν πόντῳ πάθεν ἄλγεα ὄν κατὰ θυμόν,
 ἀρνύμενος ἥν τε ψυχὴν καὶ νόστον ἐταίρων.

Homère, L'Odyssee, Chant I, vers 1-5.

a. Dis-moi, Muse, cet homme subtil qui erra si longtemps, après qu'il eut renversé la citadelle sacrée de Troie. Et il vit les cités de peuples nombreux, et il connut leur esprit ; et, dans son cœur, il endura beaucoup de maux, sur la mer, pour sa propre vie et le retour de ses compagnons.

(Traduction de Leconte de Lisle, 1893)

b. C'est l'Homme aux mille tours, Muse, qu'il faut me dire, Celui qui tant erra quand, de Troade, il eut pillé la ville sainte, Celui qui visita les cités de tant d'hommes et connut leur esprit, Celui qui, sur les mers, passa par tant d'angoisses, en luttant pour survivre et ramener ses gens.

(Traduction de Victor Bérard, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade.1999)

c. Ô Muse, conte-moi l'aventure de l'Inventif

Celui qui pilla Troie, qui pendant des années erra,
 Voyant beaucoup de villes, découvrant beaucoup d'usages,
 Souffrant beaucoup d'angoisses dans son âme sur la mer
 Pour défendre sa vie et le retour de ses marins

(Traduction de Philippe Jaccottet, LGF, 2005)

Mise en œuvre

Il s'agit dans un premier temps de proposer le texte travaillé (mise en évidence des éléments à comparer) surtout si le texte est dans une langue que les élèves ne savent pas lire.

Dans le questionnaire, il pourra être demandé aux élèves de réfléchir sur la mise en forme du texte et son adaptation en français (garde-t-on la forme poétique ? pourquoi ? comment ?), mais aussi de comparer la traduction d'éléments précis (expansions du nom par exemple) et de se mettre dans la position du traducteur pour proposer à leur tour leur propre traduction et donc leur propre interprétation.

Ce travail de comparaison de traductions peut être le moyen de faire réfléchir les élèves au texte qu'ils vont lire (en lecture intégrale ou cursive), à la notion de traduction ainsi qu'à celle de genre littéraire.

B. Travail sur le lexique, à destination des CM2 et des 6ème

Mise en œuvre : Il s'agit de proposer une aide aux élèves et de leur faire comprendre certaines spécificités orthographiques en les poussant à formuler une explication claire.

Mots latins	Mots français	Explication de l'orthographe du mot français
digitus	la voix	Le x de voix vient du x de vox.
corpus	sept	
sanguis	le doigt	
vox	le temps	
tempus	le sang	
septem	le corps	

C. Interdisciplinarité Histoire, français, Langues anciennes : le vocabulaire de la religion.

Mise en œuvre : Il s'agira de proposer aux élèves des exercices destinés à enrichir leur vocabulaire mais aussi à les faire réfléchir à la formation du mot ou à son étymologie.

Exemples de termes à utiliser autour de la Bible et des religions :

- Βιβλία : ce mot grec permet de travailler autour du vocabulaire du livre (Bibliographie, bibliophile, bibliothèque, bibliobus, bibliothécaire...) et du vocabulaire religieux (biblique, bibliste), mais aussi de parler du fait que pendant longtemps, la bible était le texte par excellence.

- θεός : permet de travailler sur la formation des mots et de parler des préfixes et des suffixes grecs (μόνος et πολύς) afin de découvrir un certain nombre de mots autour de ce terme : polythéiste, monothéisme, athée, théologien, théologie, panthéon,

Autres exemples possibles : parabole, évangile, Christ, (chrétien/christianisme...), kurios, testament. On pourra notamment faire réaliser des cartes heuristiques aux élèves.

Corpus :

Les textes fondateurs dans les programmes de français de 6^{ème}

Sitographie :

Sur Homère :

Ressources iconographiques de la BNF : <http://expositions.bnf.fr/homere>

Répertoire de media audio-visuels sur l'Odyssée sur le site Méditerranées de Anne et Robert Vinas : www.mediterranees.net

Pour faire entendre le texte, le site de la Society for the oral reading of greek and latin literature (SORGLL) : www.rhapsodes.fll.vt.edu

Sur le lexique de la Bible et des religions :

L'outil informatisé de James Strong pour travailler sur les occurrences des mots grecs dans les textes bibliques : www.enseignemoi.com

Les logiciels de cartes heuristiques Freemind ou Xmind.

Focus

La comparaison de traductions permet de sensibiliser les élèves à la notion de traduction, aux différences et aux choix des traductions proposées ainsi qu'aux caractéristiques du genre poétique. Cette nouvelle pratique de lecture permet de réfléchir à la dimension esthétique de l'œuvre mais aussi de travailler de nouvelles compétences de lecture. Ce travail de comparaison de traduction, qui permet « d'associer langue, culture » constitue enfin une véritable initiation aux activités pratiquées dans le cadre du cours de langues anciennes. Conformément aux exigences du pilier 5, les élèves sont ainsi « préparés à partager une culture européenne par une connaissance de textes majeurs de l'Antiquité », ici, l'incipit de l'Odyssée, découvert dans la langue d'origine.

Le travail sur le lexique : il s'agit de proposer des activités d'enrichissement de son vocabulaire autour de mots issus du latin ou du grec sur un thème propre aux programmes de français ou d'histoire de 6^{ème}. En effet, les programmes expliquent que « l'étude du lexique vise à enrichir le vocabulaire des élèves de façon structurée à partir de réseaux de mots ». L'observation, l'apprentissage d'un lexique permet d'engager une démarche réflexive sur la langue française en faisant appel « à l'esprit d'analyse, à la logique et à l'intuition » (B.O. spécial n° du 28 août 2008).

Le réinvestissement par les élèves des récits mythologiques ou légendaires peut quant à lui prendre des formes diverses, toujours communes à l'histoire et au français : écriture de textes narratifs lus en cours d'histoire, mise en image de situations concrètes à présenter dans l'une ou l'autre matière sous forme de tableaux vivants à rapprocher de tableaux existants, à commenter, à décrire...

Le lien entre les disciplines permet à l'élève de ne plus cloisonner ses savoirs mais de mettre en réseau tout ce qu'il apprend et de comprendre que les LCA sont également une clé de lecture du monde.

Bruce Desilve, professeur au collège Louisa Paulin, Réalmont ; Louise Lamothe, collègue Voltaire, Colomiers ; Sonia Richasse, collègue Fragonard, Nègrepelisse.